

#1er trimestre 2024

## ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Sur le site de la Praz :

- ✓ Poursuite de l'aménagement de la plateforme : ajout filtres à sables sur la station de traitement des eaux, fin de construction et mise en route de la centrale à béton et du traitement des effluents associés, réalisation de la dalle de la future zone à voussoirs. Préparation de la future zone de réception et stockage des agrégats en vue des terrassements.
- ✓ *En souterrain* : réalisation de galeries de connexion à la caverne technique, équipements (conduite d'eaux exhaures, bandes transporteuses)

Sur le site de Saint-Martin-La-Porte :

- ✓ Poursuite de l'aménagement de la plateforme : mise en œuvre des réseaux humides et secs, démolition partielle des bassins existants pour leur confortement en vue de la construction de la future station de traitement des eaux, poursuite du montage de la nouvelle centrale à béton avec notamment préparation de la structure pour la pose du bardage. Préparation (terrassement ...) des zones du futur atelier mécanique, du stockage à voussoirs et du magasin principal. Mise en place des ventilateurs de la galerie logistique ouest. Finition clôture du parking complémentaire.
- ✓ *En souterrain* : travaux au sein de la galerie logistique, notamment creusement du stross, évacuation de voussoirs.
- ✓ *Bandes transporteuses* : poursuite du montage des convoyeurs sur la plateforme, fondations de la tour de transfert n°2, capotage des convoyeurs extérieurs à la plateforme.

## LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

### La Praz



### Saint-Martin-La-Porte



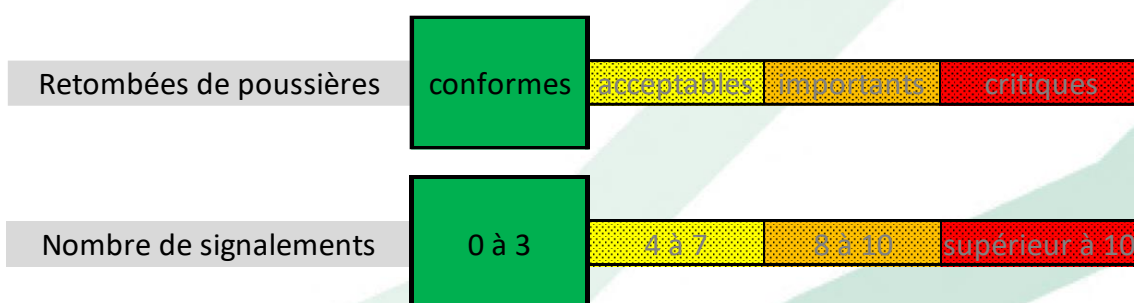
Méthode de mesure des retombées de poussières selon la norme NF X 43-014 : suivi en continu par prélèvement sur jauges pendant une durée de 1 mois, analyse de la quantité de poussières collectées.

#1er trimestre 2024

## APPRECIATION GENERALE SUR LES EMISSIONS DE POUSSIÈRES

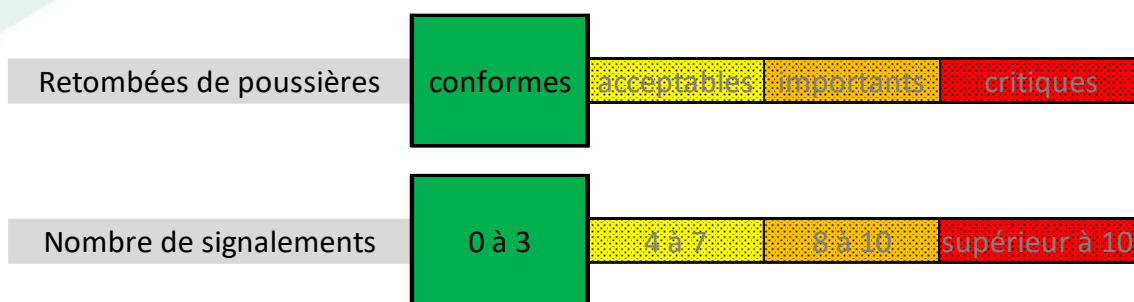
### La Praz

Les niveaux de retombées de poussières sont conformes pour tous les points et aucun signalement de riverain n'est enregistré sur le premier trimestre 2024.



### Saint-Martin-La-Porte

Les niveaux de retombées de poussières sont conformes pour tous les points et 1 signalement de riverain est enregistré sur le premier trimestre 2024.



**#1er trimestre 2024**

## SYNTHÈSE DES MESURES

### La Praz

ANNEE 2024	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m <sup>2</sup> .jour) (1)	100%	100%	100%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0

### Saint-Martin-La-Porte

ANNEE 2024	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m <sup>2</sup> .jour) (1)	100%	100%	100%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	1	0

(1) 500 mg/m<sup>2</sup>.jour est le seuil applicable aux carrières classées à autorisation préfectorale au titre des ICPE et pris en référence pour les installations de TELT en l'absence de seuils réglementaires explicites sur les retombées de poussières. Il concerne les points de mesure implantés à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants. Par simplification ce seuil est appliqué à tous les points surveillés hors point témoin de manière à évaluer l'impact du chantier.

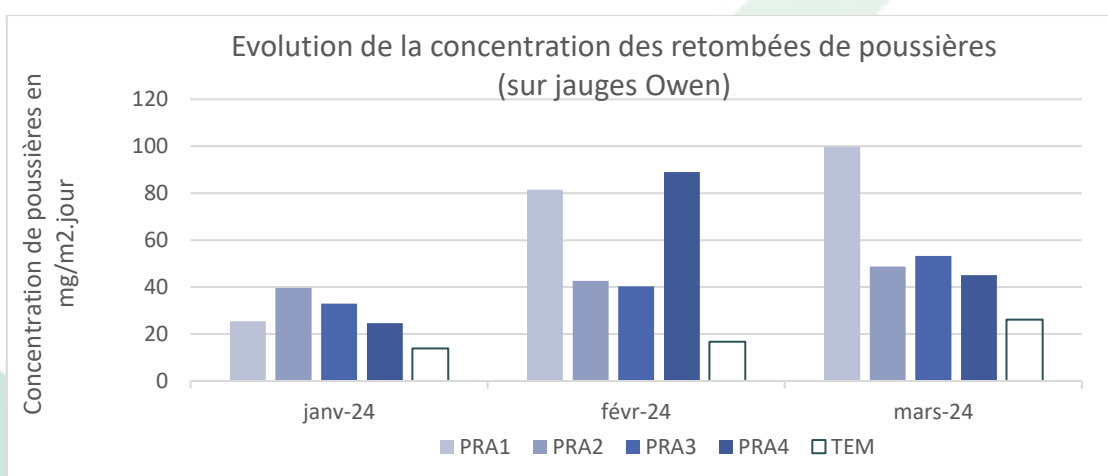
Réglementairement les concentrations à évaluer doivent être exprimées en moyenne annuelle (moyenne des valeurs mesurées sur les 12 derniers mois).

#1er trimestre 2024

## PLUS DANS LE DETAIL...

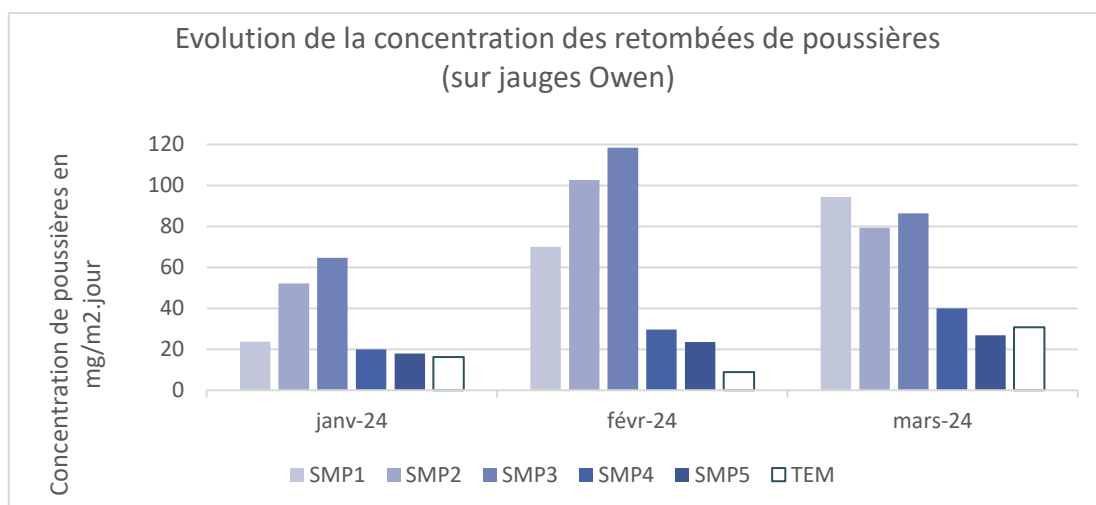
### La Praz

Les niveaux de concentrations sont conformes avec des valeurs inférieures à 100 mg/m<sup>2</sup>.jour. Les valeurs moyennes sur le trimestre varient de 40 à 70 mg/m<sup>2</sup>.jour, en dessous de la valeur de 500 mg/m<sup>2</sup>.jour prise en référence.



### Saint-Martin-La-Porte

Les niveaux de concentrations sont conformes avec des valeurs inférieures à 120 mg/m<sup>2</sup>.jour. Les valeurs moyennes sur le trimestre varient de 20 à 90 mg/m<sup>2</sup>.jour, en dessous de la valeur de 500 mg/m<sup>2</sup>.jour prise en référence.



#1er trimestre 2024

## FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

### La Praz

Aucun signalement concernant les émissions de poussières, autour de la plateforme de la Praz, n'a été répertorié au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

### Saint-Martin-La-Porte

1 seul signalement concernant les émissions de poussières, autour de la plateforme à Saint-Martin-la-Porte, a été répertorié au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Date	Description de la nuisance	Localisation de la nuisance	Sources du chantier à l'origine de la nuisance	Actions correctives
07/02/2024	Présence de poussières sur la route	Entrée du chantier	Activités de chantier, évacuation de matériaux	La balayeuse passe à intervalle régulier sur la RD219, un renforcement de l'arrosage et un nettoyage sont réalisés.

**TELT reste attentif aux besoins des riverains pour remédier aux situations de gêne occasionnée par les émissions de poussières générées par le chantier.**

**Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances :  
04 85 98 98 98**